



POUR INFORMATION

NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Autres questions financières

Comité consultatif de contrôle indépendant

1. En novembre 2007, le Conseil d'administration a approuvé la mise en place, à titre expérimental, d'un Comité consultatif de contrôle indépendant chargé de dispenser au Conseil d'administration et au Directeur général des conseils sur l'efficacité des contrôles internes, de la gestion financière et de l'établissement des rapports, ainsi que sur le résultat des audits internes et externes ¹.
2. En mars 2008, le Conseil d'administration a nommé membres du comité ²:
 - M. Gil BELTRAN (Philippines)
 - M. Denys CHAMAY (Suisse)
 - M. Reckford KAMPANJE (Malawi)
 - M. Arto KUUSIOLA (Finlande)
 - M. Oscar MAFFE (Argentine)
3. Conformément à son mandat, le comité s'est réuni pour la première fois à Genève les 8 et 9 septembre 2008. A cette occasion, les membres du comité ont rencontré un certain nombre de hauts responsables du Bureau pour des séances d'information. Ils se sont également entretenus avec le Directeur général. Au cours de ces réunions, des informations leur ont été communiquées sur les sujets suivants:
 - cadre général et historique de l'OIT;
 - vue d'ensemble de la structure financière et des normes comptables du BIT;
 - budgétisation axée sur les résultats utilisée au BIT;

¹ Document GB.300/12/1(Rev.).

² Document GB.301/10/1(Rev.).

- présentation des activités d’audit interne et de contrôle;
 - informations générales sur IRIS;
 - aperçu de la gestion des projets de coopération technique; et
 - suivi du rapport financier et états financiers vérifiés pour l’exercice 2006-07 et du rapport du Commissaire aux comptes.
4. M. Chamay (Suisse) a été élu président et assumera la présidence pendant une période de deux ans.
5. Les membres du comité sont convenus d’un certain nombre de procédures de travail, notamment:
- Un seul rapport couvrant l’ensemble des discussions du comité sera soumis par le comité à la réunion de mars de la Commission du programme, du budget et de l’administration du Conseil d’administration, à laquelle le président du comité assistera.
 - Pour pouvoir mieux collaborer dans l’exécution de leurs travaux, les membres du comité utiliseront un outil de travail sur l’Intranet du BIT auquel ils auront pleinement accès.
6. Le comité a été informé de la décision du Directeur général de lui soumettre copie des rapports d’audit interne établis par le Chef auditeur interne pour examen et commentaires.
7. La prochaine réunion du comité aura lieu les 5 et 6 février 2009. Les questions suivantes seront inscrites à l’ordre du jour:
- application par le BIT des normes comptables internationales pour le secteur public et amendements à apporter au Règlement financier et aux Règles de gestion financière;
 - examens des progrès réalisés par le Bureau dans le suivi des recommandations du Commissaire aux comptes et du Chef auditeur interne;
 - réunions avec le Chef auditeur interne et le Commissaire aux comptes afin de discuter de leurs plans de travail.

Genève, le 9 octobre 2008.

Document soumis pour information.